

*Déclaration du prince d'Orange en réponse à la demande de quelques gentilshommes de Flandre.*

Il consent à envoyer au Sas de Gand douze compagnies qui s'achemineront vers Gand aussitôt que la ville et le château de L'Écluse seront entre les mains des troupes qu'il y envoie. Il fera sévèrement respecter le culte catholique, mais on ne pourra défendre à ses soldats de chanter les psaumes.

Middelbourg, 25 septembre 1576.

Son Excellence, pour satisfaire aux lettres de monsieur le conte du Reulx et instructions signées de luy et aultres seigneurs et gentilshommes et envoyées par monsieur d'Aussy, est contente de faire embarquer demain six compagnies qui auront commandement de descendre au Sas et partir dudict lieu pour s'acheminer vers la ville de Gand, dès l'instant

qu'ilz seront duement advertis que la ville et chasteau de L'Écluse sera entre les mains des compagnies que Son Excellence aura envoyées; esperant Son Excellence que lesdicts seigneurs et gentilshommes feront tenir prestes les pionniers qu'il convient pour le Sas.

Envoiera en outre douze pièches de gotelinx et de bronze, cependant que Son Excellence puisse envoyer xxij autres compagnies, ce qu'il fera en la plus grande diligence que faire se pourra.

Son Excellence promet ne se vouloir emparer d'aucune place du gouvernement de monsieur le conte du Reulx, ny aultres, et se fieroit entierement des lettres et promesses desdicts seigneurs, les cognoissans pour gens de bien et de valeur, ains ce qu'il désire d'estre assuré de la ville et chasteau de L'Écluse est seulement pour le contentement du peuple et pour l'assurance des gens de guerre.

Fera défense aux chiefz des bandes de permectre, à peine de la vie, à leurs soldatz de démolir aucune église ou monastère, abbatre images, ny toucher aux vies et biens des personnes ecclesiastiques; ne pourront toutesfois estre empeschez de chanter les psaulmes sy bon leur samble faire leurs prières en leurs logis et corps de garde, selon coustume.

Son Excellence entend aussy que lesdicts seigneurs promettront de donner congé librement auxdictes compagnies toutes les fois que Son Excellence les mandera et qu'il en aura à faire pour s'en servir.

Davantaige les seigneurs pourveoiront que pouldres et amunitions de guerre seront furnies aux gens de guerre, dès qu'ilz seront descendus en terre suyvant les dernieres apportées par le seigneur d'Aussy.

Faict à Middelburch le xxij<sup>e</sup> de septembre 1576.

Baillé par copie par moy, secrétaire de  
Son Excellence,

DE BAUDIMONT.

(Copie de l'époque.)